

MODELE N° 3

Définition des catégories d'âge des bovins

Veaux jeunes	: inférieur à 6 mois d'âge et non mis à l'engraissement
Veaux engraisés	: fini après une période d'engraissement
Génisses	: femelle bovine d'âge supérieur à un an et n'ayant pas mis bas
Femelle engraisée	: Vache engraisée après réforme
Femelle de réforme	: Femelle éliminé du troupeau pour des causes économiques ou sanitaires et destinés à l'abattage